

Les dimensions de l'inégalité salariale Chez les Autochtones

par Rachel Bernier

N° 109

11F0019MPF N° 109

ISSN: 1200-5231

ISBN: 0-660-95819-8

Prix: 5 \$ l'exemplaire, 25 \$ par année

Analyse des entreprises et du marché du travail
24-, Immeuble R.-H. Coats, Ottawa, K1A 0T6
Télécopieur: (613) 951-5403

Décembre 1997

Je tiens à remercier Harvey Lazar (Université Queen), René Morissette (Statistique Canada), Norbert Robitaille (Université de Montréal) et Dominique Collin (ministère des affaires indiennes et du nord) d'avoir partagé avec moi leurs visions concernant ce thème. Si j'ai bénéficié de leurs conseils, je demeure toutefois entièrement responsable des idées exprimées ici.

Les vues exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et elles ne reflètent pas nécessairement les opinions de Statistique Canada.

Also available in English

Table des matières

<i>I- Introduction</i>	<i>1</i>
<i>II- Revue des études antérieures</i>	<i>2</i>
<i>III- Dispersion salariale chez les Autochtones et les Canadiens</i>	<i>3</i>
<i>IV- Comparaison des salaires moyens entre les groupes autochtones</i>	<i>12</i>
<i>V- Inégalité salariale au sein des communautés autochtones</i>	<i>14</i>
<i>VI- Conclusion</i>	<i>17</i>
<i>VII- Références</i>	<i>18</i>
<i>Annexe 1: Concepts, définitions et sources de données</i>	<i>20</i>
<i>Annexe 2: Tableaux</i>	<i>25</i>

Résumé

En plus de confirmer l'existence d'un écart salarial entre l'ensemble des travailleurs canadiens et ceux d'origine autochtone, notre recherche nous a conduit à des résultats inédits: les salaires sont plus inégalement distribués chez les Autochtones que chez l'ensemble des travailleurs canadiens et ce, même après avoir tenu compte des différences démographiques.

Là ne s'arrête pas notre analyse. En effet, cette analyse peut masquer des différences salariales considérables entre les groupes autochtones puisque nous avons observé des écarts salariaux appréciables entre ces groupes. Étant donné cela, il est probable que la dispersion salariale soit plus importante chez certains groupes autochtones. Comme cela n'a jamais été étudié auparavant, le but de cette étude est de documenter les différences dans la dispersion salariale pour les quatre principaux groupes autochtones. En effet, nos résultats montrent que les Indiens d'Amérique du Nord vivant dans une réserve sont le groupe autochtone le plus en difficulté car leurs salaires sont nettement inférieurs à ceux des autres groupes.

Mots-clé : inégalité, polarisation, Autochtones

I- Introduction

Les dix dernières années ont été marquées par un intérêt accru pour la question de l'inégalité des salaires. Cette attention croissante s'explique par le fait que l'écart entre les hauts et les bas salariés a augmenté aux États-Unis, au Canada et dans plusieurs pays de l'OCDE au cours des années 80 (Beach et Slotsve [1996], Morissette [1995], OCDE [1993]). Cet accroissement des inégalités salariales a augmenté les pressions sur le système de transferts gouvernementaux dans un contexte de réduction des dépenses budgétaires et de faible croissance économique. Au Canada, la plupart des études récentes ont analysé la dispersion des salaires canadiens au fil des ans. Le premier objectif de cette étude est d'examiner la dispersion salariale de deux groupes spécifiques: l'ensemble des travailleurs canadiens et les travailleurs autochtones.

Plusieurs études ont examiné les salaires moyens des peuples autochtones et des travailleurs canadiens (George et al. [1994], George et Kuhn. [1994], Pendakur et Pendakur [1996]). Toutes ces études montrent qu'un écart salarial important existe entre les deux groupes, même après avoir tenu compte des différences dans les caractéristiques personnelles. Une autre étude (Clatworthy et al. [1995]) a examiné les écarts salariaux entre groupes autochtones. Les travailleurs d'origine autochtone constitue un groupe très hétérogène. Certains vivent dans une réserve ou dans des territoires éloignés tandis que d'autres vivent en milieu urbain. Chacun des grands peuples autochtones (Amérindiens vivant dans une réserve, Amérindiens vivant hors réserve, Métis et Inuit) a sa propre culture. On peut également retrouver de grandes différences d'une bande à une autre. Jusqu'à maintenant, aucune étude n'a comparé la dispersion salariale des différents groupes autochtones. Le deuxième objectif de cet article est d'examiner cette question. Cette question est importante si l'on admet qu'une répartition relativement inégale des salaires chez un groupe donné est susceptible d'entraîner plus de problèmes sociaux qu'une répartition plus égale. (Beach et Slotsve, 1996)

Nos résultats confirment l'écart salarial entre l'ensemble des travailleurs canadiens et ceux d'origine autochtone, au détriment de ces derniers. Notre recherche nous a néanmoins conduit à des résultats inédits: les salaires sont plus inégalement distribués chez les Autochtones que chez l'ensemble des travailleurs canadiens même après avoir tenu compte des différences démographiques.

Le document est organisé de la façon suivante: nous faisons une brève revue des études ayant traitées de la question autochtone (section II). Ensuite, nous montrons que la dispersion salariale est plus grande chez les travailleurs d'origine autochtone que chez l'ensemble des travailleurs canadiens (section III). Cette analyse peut masquer des différences salariales considérables entre les groupes autochtones puisque nous observons des écarts salariaux appréciables entre ces groupes dans la section IV. Nous observons également une dispersion salariale plus importante chez certains groupes autochtones à la section V. La section VI présente les conclusions de la présente recherche.

II- Revue des études antérieures

Les sources de données sur les Autochtones étant rares, pratiquement toutes les études utilisent les données de Statistique Canada provenant du fichier de microdonnées à grande diffusion du *Recensement* (FMGD) de 1991 (George et al. [1994], Pendakur et Pendakur [1996]) à l'exception de Clatworthy et al. [1995] qui utilisent l'enquête post-censitaire *Enquête auprès des peuples autochtones de 1991* (EAPA) en plus des données provenant du Recensement de 1991. Les deux premières études se basent sur le concept des origines autochtones, c'est-à-dire est Autochtone tout Canadien ayant *déclaré* des origines autochtones au Recensement. Par contre, Clatworthy et al. [1995] utilisent le concept plus restrictif d'identité autochtone. Dans ce cas, pour être considéré comme Autochtone, un Canadien doit avoir déclaré des origines autochtones au Recensement et s'être *identifié* à l'un des grands peuples autochtones lors de l'enquête post-censitaire EAPA. Voici une revue thématique de ces études:

• Taux d'emploi

George et al. [1994] ont trouvé qu'en 1990 le taux d'emploi¹ des Canadiens sans origine autochtone était de 70.4 %, soit 11.7 point de pourcentage plus élevé que le taux d'emploi chez les Autochtones qui se situait à seulement 58.7 %.

• Écart salarial entre Canadiens et Autochtones

Après avoir tenu compte des caractéristiques personnelles, George et Kuhn [1994] trouvent un écart salarial de 11 % entre travailleurs canadiens et autochtones² (travailleurs à temps plein toute l'année), ce que les auteurs considèrent faible comparativement à l'écart salarial entre les hommes et les femmes qu'ils chiffrent autour de 35 %. Leurs résultats montrent que comme l'écart noir-blanc aux États-Unis, l'écart Autochtone-Non Autochtone au Canada est nettement plus faible chez les femmes que chez les hommes. En outre, l'écart salarial est plus élevé chez les Autochtones se réclamant exclusivement d'origine autochtone que chez les Autochtones avec des origines multiples. Les Autochtones d'origine unique peuvent probablement être comparés à notre étude lorsque nous étudions les Autochtones s'identifiant à l'un des peuples autochtones.

Pendakur et Pendakur [1996] observent que les travailleurs et travailleuses autochtones gagnent moins que les travailleurs blancs ou les travailleurs des minorités visibles nés au Canada. Par exemple, ils trouvent que les hommes autochtones gagnent un salaire 11 % moins élevé que les travailleurs blancs tandis que les travailleurs des minorités visibles gagnent 8 % de moins que les travailleurs blancs. George et al. [1994] abondent dans le même sens en concluant que les Autochtones canadiens travaillant à temps plein toute l'année gagnent moins que leurs homologues canadiens non autochtone faisant le même travail.

¹ Le taux d'emploi représente le nombre de personnes détenant un emploi exprimé en % de la population de 15 ans et plus.

² Il s'agit de travailleurs vivant hors réserve et à l'extérieur du Yukon et des Territoires du Nord Ouest.

- **Explication des écarts salariaux entre Canadiens et Autochtones**

George et Kuhn [1994] trouvent avec les données du Recensement de 1986 qu'une part importante (environ 50 %) de l'écart salarial entre les Autochtones d'origine unique et les non Autochtones peut être «expliquée» par des différences dans leurs caractéristiques observables respectives, principalement la scolarité.

- **Écarts salariaux entre groupes autochtones**

La seule étude à s'être penchée sur la question des écarts salariaux entre groupes autochtones est celle de Clatworthy et al. [1995]. Ils classifient les Autochtones en quatre groupes, soit les Indiens inscrits, les Indiens non inscrits, les Métis et les Inuits. Les revenus d'emploi moyens pour 1990 se situent à 17 367 \$ pour l'ensemble des travailleurs d'identité autochtone bien que l'on trouve des variations importantes entre les quatre groupes. En effet, Clatworthy et al. trouvent que les revenus d'emploi étaient substantiellement plus élevés chez les Indiens non inscrits (21 035 \$) et les Métis (18 467 \$) que chez les Indiens inscrits (15 791 \$) et les Inuits (15 690 \$). Parmi les travailleurs qui ont travaillé pendant la majorité de l'année 1990 (soit 40 semaines et plus), les écarts salariaux tendent à être moins prononcés. Néanmoins, les auteurs concluent que les salaires des Indiens inscrits traînent loin derrière les autres groupes d'identité autochtone.

- **La dispersion salariale**

Bien que plusieurs études ont été réalisées sur la dispersion salariale au Canada, aucune étude à ce jour, s'est penchée sur la question de la dispersion salariale chez les Autochtones. Aucune étude n'a exploré la dispersion salariale entre les Autochtones et l'ensemble des Canadiens, ni la dispersion salariale entre groupes autochtones.

III- Dispersion salariale chez les Autochtones et les Canadiens

L'étude de la dispersion salariale³ chez les Autochtones est un aspect important de l'économie canadienne pour des raisons, entre autres, d'équité et de cohésion sociale. Deux grandes approches sont utilisées pour analyser cette question et proviennent d'études se penchant sur les inégalités salariales et la polarisation des revenus à l'échelle nationale que nous appliquons à l'étude des peuples autochtones. Le type de mesures utilisé - soit le coefficient de Gini, la mesure exponentielle et le coefficient de variation pour ce qui est des mesures d'inégalité ainsi que la mesure de polarisation FWP - provient de ces études⁴. (Beach et Slotsve [1996], Morissette [1994a, 1994b, 1995, 1996] et Wolfson [1995]).

La première grande approche de l'étude sur la dispersion salariale des Autochtones est de vérifier si les Autochtones sont surreprésentés dans la portion du bas de la distribution des salaires et sousreprésentés dans la portion du haut par rapport à l'ensemble des Canadiens. Nous commençons par étudier l'écart salarial entre les travailleurs autochtones et l'ensemble des

³ Nous utilisons régulièrement les termes «salariale» et «salaires» en référence aux «salaires et traitements». Les deux expressions font référence aux revenus d'emploi.

⁴ Voir l'annexe 1 pour le détail de ces mesures.

travailleurs canadiens⁵. Ces résultats, ajoutés aux différentes mesures d'inégalité et de polarisation, nous permettent de vérifier si la distribution salariale des peuples autochtones est plus ou moins égale que celle pour l'ensemble de la population canadienne.

• **Les Autochtones ont un salaire inférieur à l'ensemble des Canadiens**

Les travailleurs canadiens ayant déclaré des origines autochtones gagnaient 6,500\$ de moins que l'ensemble des travailleurs canadiens en 1991 (tableau 1). Ceux qui, en 1991, ont dit s'identifier à l'un des peuples autochtones empochaient un salaire inférieur d'un autre 2,900\$ (ce qui leur faisait 9,400\$ de moins que l'ensemble des travailleurs canadiens). Bien que la population autochtone soit moins éduquée, l'écart salarial peut être également dû au fait que les travailleurs autochtones (âgés entre 18 et 64 ans) sont, en moyenne, plus jeune de trois ans par rapport à l'ensemble de la population canadienne qui travaille (et âgée entre 18 et 64 ans)⁶.

Tableau 1: Revenus moyens selon la source pour l'ensemble des travailleurs canadiens selon leur origine autochtone, 1991

(\$ de 1995)	Canadiens	Origines autochtones	Identité autochtone
Salaires et traitements	27 700 \$	21 200 \$	18 300 \$
Revenu d'emploi autonome	400 \$	250 \$	150 \$
Revenus de placement	900 \$	250 \$	100 \$
Pensions de retraite et rentes	200 \$	100 \$	100 \$
Autre revenu en espèce	200 \$	150 \$	150 \$
Allocations familiales	200 \$	250 \$	350 \$
Crédit d'impôt féd. Enfants	150 \$	250 \$	400 \$
Pensions de vieillesse	-	-	-
RPC/RRQ	70 \$	40 \$	50 \$
Prestations d'assurance-chômage	800 \$	1 000 \$	1 000 \$
Autres transferts gouvernementaux	200 \$	500 \$	700 \$
Sous-total: Transferts gouvernementaux	1 400 \$	2 000 \$	2 500 \$
REVENU TOTAL	30 700 \$	24 000 \$	21 300 \$

Sources: Statistique Canada, Recensement de 1991 (FMGD) et Enquête auprès des peuples autochtones de 1991 (fichier adulte)

⁵ Notre étude cible les travailleurs âgés entre 18 et 64 ans ayant reçu un salaire en 1990. Se référer à l'annexe 1 pour plus de détails sur les définitions et sources de données.

⁶ Évidemment, dans l'analyse il faudrait également tenir compte du fait que les autochtones habitant dans les réserves ne paient pas d'impôt sur le revenu. Par exemple, un autochtone ayant un revenu imposable de 20,000\$ peut sauver autour de 4,000\$ d'impôt sur le revenu selon la province de résidence et l'année d'imposition. Cela signifie que deux individus ayant les mêmes caractéristiques démographiques et socio-économiques, dont l'un est un indien inscrit vivant dans une réserve et l'autre vivant hors réserve (il peut s'agir d'un Autochtone ou pas), n'auront pas le même revenu disponible à salaire égal. Il ne faudra que 16,000\$ à l'indien vivant dans une réserve pour égaler son homologue vivant hors réserve avec un salaire de 20,000\$. Les communautés des bandes indiennes jouent aussi un rôle important et peuvent certainement augmenter la qualité de vie -par rapport au reste de la population canadienne- pour un niveau de salaire égal.

- **La répartition des salaires est plus inégale et polarisée chez les Autochtones que chez l'ensemble des Canadiens**

Toutes les mesures d'inégalité et de polarisation montrent que les Canadiens ayant déclaré des origines autochtones ont une distribution salariale plus inégale et polarisée que l'ensemble des Canadiens (tableau 2)^{7, 8}. L'inégalité plus grande peut être due à des différences démographiques entre les deux groupes. Par exemple, la proportion de jeunes travailleurs âgés entre 18 et 24 ans est plus grande chez les Autochtones (23 %) que chez l'ensemble des Canadiens (17 %). Comme la dispersion salariale est généralement plus grande chez les jeunes travailleurs que chez les plus vieux, ceci peut expliquer une partie de l'écart.

Tableau 2: Mesures d'inégalité et de polarisation pour la distribution salariale chez l'ensemble des travailleurs canadiens selon leur origine autochtone, 1991
La dispersion des salaires est plus grande chez les travailleurs autochtones que chez l'ensemble des travailleurs canadiens

	Mesures d'inégalité			Indice de polarisation
	Gini	Exp.	CV	FWP
Tous les Canadiens	0,407⁹	0,463	0,634	0,210
Hommes	0,373	0,450	0,534	0,177
Femmes	0,408	0,463	0,597	0,221
Canadiens avec origines autochtones	0,451	0,482	0,750	0,261
Hommes	0,431	0,474	0,671	0,237
Femmes	0,450	0,482	0,726	0,273

Sources: Statistique Canada, Recensement de 1991 (FMGD)

⁷ Par exemple, l'indice FWP montre un niveau de polarisation plus important chez les Canadiens ayant des origines autochtones (FWP=0.261) comparativement à l'ensemble des Canadiens (FWP=0.210). L'indice FWP est encore plus élevé lorsque l'on restreint le statut d'Autochtone à ceux qui s'identifient en tant que tel (FWP=0.303).

⁸ Plus la définition d'un Autochtone est restrictive, plus leur distribution salariale est inégale et polarisée. Nous avons observé que la distribution des salaires était plus inégale et polarisée chez les Canadiens ayant des origines autochtones que pour l'ensemble de la population; et les Canadiens qui se sont identifiés à l'un des peuples autochtones (en 1991) avaient une distribution salariale encore plus inégale et polarisée que pour le groupe de Canadiens ayant simplement des origines autochtones. (Pour les mesures d'inégalité et de polarisation, se référer au tableau A1 en annexe.)

⁹ Dans la plupart des cas, une mesure d'inégalité ou de polarisation pour l'ensemble des hommes et des femmes se situe entre la mesure d'inégalité pour les hommes et la mesure d'inégalité pour les femmes. Par exemple, le coefficient de Gini pour tous les Canadiens est de 0.407 et se situe entre le coefficient de Gini pour les hommes (0.373) et le coefficient de Gini pour les femmes (0.408). Par contre, il peut arriver que le coefficient pour les deux sexes soit plus élevé que le coefficient pour les hommes et que le coefficient pour les femmes. Par exemple, le CV pour l'ensemble des Canadiens (0.634) est plus élevé que le CV des hommes (0.534) et celui des femmes (0.597). Cela signifie que les distributions salariales des hommes et des femmes sont éloignées l'une de l'autre et que lorsque l'on étudie les deux sexes ensemble, on trouve un écart plus grand entre les plus riches et les plus pauvres. [Effet de composition démographique, voir la section *Trois explications de la dispersion salariale* pour plus de détails.]

- ***Les femmes ont une dispersion salariale plus grande que les hommes***

Tout comme la littérature montre une dispersion salariale plus élevée chez les femmes canadiennes que chez les hommes, nous observons le même phénomène chez les Autochtones.

- ***Les Autochtones ont un profil socio-économique différent***

Les Autochtones sont également moins scolarisés que l'ensemble des Canadiens (voir tableau A1 en annexe). En effet, 35 % des travailleurs autochtones âgés entre 18 et 64 ans n'avaient que le niveau primaire ou secondaire sans diplôme comparativement à 25 % pour l'ensemble des Canadiens. Puisque nous avons trouvé que la dispersion est plus grande chez les travailleurs autochtones peu scolarisés par rapport à ceux qui ont un haut niveau de scolarité (tableau 3), cela pourrait expliquer une autre partie de l'écart.

Le type d'emploi diffère également entre les travailleurs autochtones et l'ensemble des Canadiens. On retrouve moins de professionnels, de gestionnaires et de techniciens parmi les travailleurs autochtones, mais un peu plus de travailleurs dans les services et des cols bleus. On trouve que les travailleurs dans les services ont une distribution salariale plus inégale. Cette plus grande inégalité peut s'expliquer par le fait que de nombreux emplois dans les services sont à temps partiel, de spécialisation réduite, peu rémunérateurs, dont la sécurité est minime ou inexistante. D'un autre côté, les travailleurs autochtones sont plus nombreux, en proportion, dans les services publics, une branche d'activité avec une distribution salariale relativement égale.

Tableau 3: Mesures d'inégalité et de polarisation pour la distribution salariale chez l'ensemble des travailleurs canadiens selon leur origine autochtone, 1991

	Mesures d'inégalité			Indice de polarisation
	Gini	Exp.	CV	FWP
Tous les Canadiens	0,407	0,463	0,634	0,210
Groupes d'âge				
18 à 24 ans	0,458	0,485	0,814	0,280
25 à 34 ans	0,352	0,441	0,446	0,173
35 à 54 ans	0,365	0,446	0,507	0,177
55 à 64 ans	0,407	0,463	0,680	0,200
Scolarité				
Primaire et secondaire	0,412	0,465	0,643	0,219
DES et/ou autres études univ.	0,382	0,453	0,536	0,191
Études universitaires	0,409	0,464	0,631	0,210
Profession				
Gestionnaires et professionnels	0,349	0,441	0,474	0,164
Trav. Dans la vente et employés de bureau	0,397	0,459	0,636	0,194
Travailleurs dans les services	0,475	0,493	0,881	0,288
Agriculteurs, horticulteurs, éleveurs et autres trav. Du secteur primaire	0,487	0,499	0,977	0,314
Trav. Des industries de transformation, trav. Du bâtiment et personnel d'exploitation des transports	0,343	0,438	0,411	0,169
Autres travailleurs	0,390	0,456	0,522	0,205
Branche d'activité				
Agriculture	0,486	0,498	1,153	0,282
Foresterie et exploitation minière	0,392	0,457	0,563	0,200
Construction	0,379	0,451	0,557	0,190
Fabrication	0,350	0,441	0,459	0,167
Services de distribution	0,341	0,438	0,459	0,153
Services commerciaux	0,402	0,461	0,709	0,186
Services aux consommateurs	0,463	0,487	0,909	0,263
Services publics	0,364	0,446	0,466	0,181

Sources: Statistique Canada, Recensement de 1991 (FMGD)

Tableau 3: Mesures d'inégalité et de polarisation pour la distribution salariale chez l'ensemble des travailleurs canadiens selon leur origine autochtone, 1991 (suite et fin)

	Mesures d'inégalité			Indice de polarisation
	Gini	Exp.	CV	FWP
Canadiens avec origines autochtones	0,451	0,482	0,750	0,261
<i>Groupes d'âge</i>				
18 à 24 ans	0,490	0,500	0,956	0,320
25 à 34 ans	0,408	0,464	0,579	0,220
35 à 54 ans	0,397	0,459	0,570	0,204
55 à 64 ans	0,396	0,459	0,589	0,199
<i>Scolarité</i>				
Primaire et secondaire	0,481	0,496	0,867	0,300
DES et/ou autres études univ.	0,424	0,470	0,658	0,226
Études universitaires	0,421	0,469	0,623	0,232
<i>Profession</i>				
Gestionnaires et professionnels	0,376	0,451	0,520	0,182
Trav. Dans la vente et employés de bureau	0,422	0,470	0,678	0,222
Travailleurs dans les services	0,511	0,511	1,047	0,331
Agriculteurs, horticulteurs, éleveurs et autres trav. Du secteur primaire	0,523	0,518	1,072	0,357
Trav. Des industries de transformation, trav. Du bâtiment et personnel d'exploitation des transports	0,410	0,465	0,582	0,224
Autres travailleurs	0,458	0,486	0,754	0,294
<i>Branche d'activité</i>				
Agriculture	0,542	0,528	1,281	0,343
Foresterie et exploitation minière	0,456	0,485	0,712	0,294
Construction	0,435	0,475	0,667	0,248
Fabrication	0,386	0,455	0,521	0,201
Services de distribution	0,370	0,449	0,526	0,174
Services commerciaux	0,409	0,464	0,688	0,189
Services aux consommateurs	0,505	0,507	1,147	0,310
Services publics	0,414	0,467	0,587	0,224

Sources: Statistique Canada, Recensement de 1991 (FMGD)

- **L'écart entre les 20 % les plus pauvres et les 20 % du milieu de la distribution salariale est nettement plus important chez les Autochtones que chez l'ensemble des travailleurs canadiens.**

Si l'on compare les salaires moyens par quintile, les travailleurs d'origine autochtone empochent des salaires inférieurs à l'ensemble des travailleurs canadiens et la différence s'accroît lorsque l'on étudie les travailleurs d'identité autochtone¹⁰. Les heures annuelles moyennes travaillées

¹⁰ Il est utile de mentionner que nos résultats sont minimisés dû à la plus grande proportion d'Autochtones sans salaire par rapport à l'ensemble de la population canadienne.

augmentent le long de l'échelle salariale, ce qui fait qu'un travailleur se retrouvant dans le quintile supérieur travaille plus du double d'heures qu'un autre se retrouvant dans le quintile inférieur. Les heures annuelles moyennes sont différentes pour les travailleurs autochtones par rapport à l'ensemble des travailleurs canadiens surtout dans les quintiles inférieur et du milieu alors qu'elles sont presque équivalentes dans les quintiles supérieur. Les salaires horaires et annuels moyens plus faibles chez les Autochtones ne semblent donc pas dépendre du nombre d'heures travaillées. Encore une fois, les explications de l'âge et de la scolarité peuvent entrer en ligne de compte.

Il est également intéressant d'étudier le rapport des salaires annuels moyens entre quintiles. Comme il a été mentionné ci-haut, on trouve un écart entre les quintiles inférieur et supérieur de plus grande ampleur chez les travailleurs d'origine autochtone en général, et chez les travailleurs d'identité autochtone que chez l'ensemble des travailleurs canadiens. La différence se situe vraiment entre le quintile du milieu et le quintile inférieur, c'est-à-dire que l'écart entre les 20 % les plus pauvres et les 20 % au milieu de la distribution est plus considérable chez les Autochtones que chez l'ensemble des travailleurs canadiens.

Tableau 4: Salaires et heures travaillées dans les quintiles inférieur, du milieu et supérieur en 1991

En plus de gagner des salaires plus faibles, il y a plus d'écart entre les 20 % plus riches et les 20 % plus pauvres chez les travailleurs autochtones que chez l'ensemble des travailleurs canadiens

	Quintiles	Salaire annuel moyen	Heures annuelles moyennes	S/I	S/M	M/I
Tous les travailleurs canadiens	Inférieur	5 600\$	1050	11,5	2,4	4,8
	Milieu	26 950\$	1930			
	Supérieur	63 720\$	2180			
Travailleurs d'origine autochtone	Inférieur	3 790\$	860	14,1	2,4	5,8
	Milieu	22 140\$	1790			
	Supérieur	53 490\$	2150			
Travailleurs d'identité autochtone*	Inférieur	3 080\$	900	15,8	2,5	6,3
	Milieu	19 320\$	1790			
	Supérieur	48 720\$	2190			

*Tiré de l'EAPA

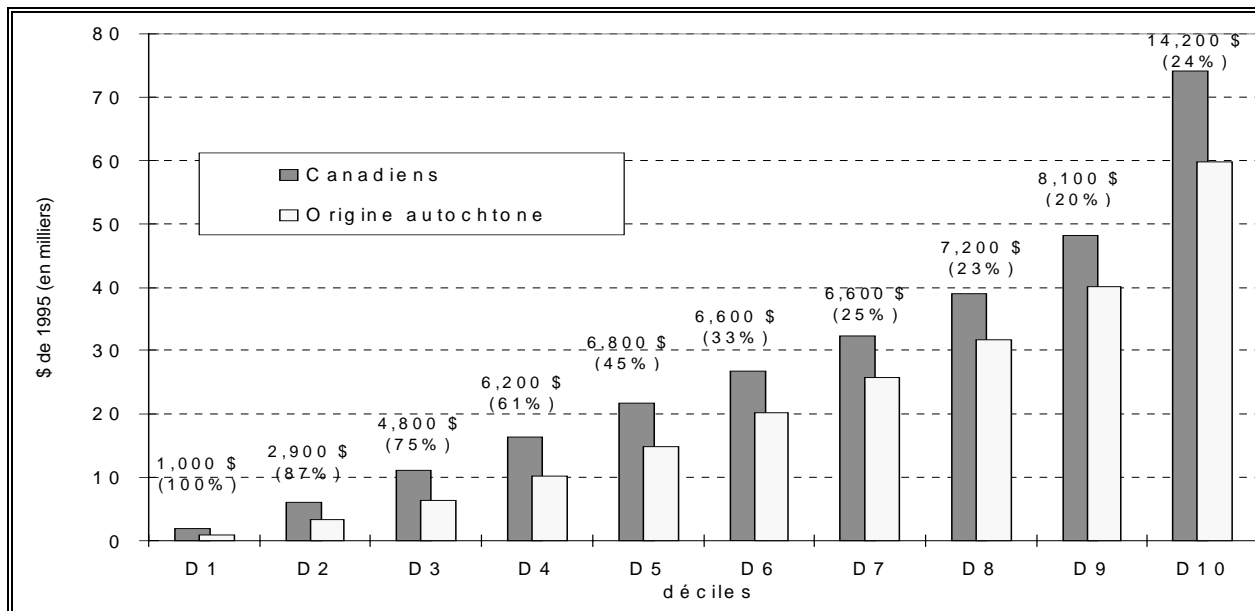
Sources: Statistique Canada, Recensement de 1991 (FMGD) et Enquête auprès des peuples autochtones de 1991 (fichier adulte)

- **L'écart salarial entre l'ensemble des travailleurs canadiens et ceux ayant des origines autochtones s'accroît le long de l'échelle salariale.**

En calculant séparément le salaire moyen par décile pour l'ensemble des travailleurs canadiens et pour les travailleurs canadiens ayant des origines autochtones, on s'aperçoit que l'écart entre ces deux groupes s'accroît le long de l'échelle salariale au détriment des Autochtones (figure 1). L'écart salarial moyen entre les deux groupes est de 1,000\$ dans le décile du bas en faveur de l'ensemble des travailleurs canadiens qui gagnent le double. Cet écart s'accroît progressivement pour dépasser les 14,000\$ dans le cas du décile supérieur de la distribution salariale. Par contre,

l'écart relatif diminue le long de l'échelle salariale pour se stabiliser au septième décile autour des 20 %.

Figure 1: L'écart salarial entre l'ensemble des Canadiens et ceux d'origine autochtone s'accroît le long de l'échelle salariale, 1991



Source: Statistique Canada, Recensement de 1991 (FMGD)

- **Lorsque l'on ajoute les prestations d'assurance-chômage aux salaires, l'inégalité et la polarisation augmentent.**

Puisque le taux d'emploi est nettement plus faible chez les Autochtones que chez l'ensemble des Canadiens, il serait très intéressant de refaire l'analyse avec un échantillon plus large comprenant, outre les travailleurs ayant un salaire annuel positif, les individus dont le salaire annuel est nul et qui ont été en chômage durant 52 semaines. Étant donné que la variable «nombre de semaines en chômage» n'est pas disponible, nous avons décidé d'inclure dans notre échantillon tous ceux qui avaient soit un salaire annuel positif, soit un revenu annuel positif provenant des prestations d'assurance-chômage. Il s'agit bien sûr d'une définition imparfaite puisque cette mesure peut inclure des gens qui ont été inactifs une partie de l'année. Une alternative serait de choisir les hommes de 25 à 54 ans et refaire l'analyse pour les travailleurs masculins de 25 à 54 ans avec salaire annuel positif et de les comparer avec tous les hommes de 25 à 54 ans. Toutefois, cette définition risque encore plus d'inclure des inactifs puisqu'il est fort probable qu'elle comprenne des gens qui ne sont pas du tout attachés au marché du travail.

La dispersion salariale augmente lorsque l'on ajoute les prestataires d'assurance-chômage¹¹ aux travailleurs (tableau 5), mais l'écart entre les mesures d'inégalité des Autochtones et de l'ensemble des Canadiens est resté à peu près le même après avoir ajouté les prestataires d'assurance-chômage aux travailleurs.

¹¹ Les prestataires d'assurance-chômage (maintenant assurance-emploi) n'ont reçu aucun revenu d'emploi en 1990, mais ont reçu des prestations d'assurance-chômage pour la même année.

Tableau 5: La dispersion salariale augmente lorsque l'on ajoute les prestataires d'assurance-chômage aux travailleurs, 1991

	Mesures d'inégalité			Indice de polarisation
	Gini	Exp.	CV	FWP
Tous les Canadiens	0,423	0,470	0,679	0,222
Hommes	0,388	0,456	0,572	0,186
Femmes	0,424	0,470	0,645	0,235
Canadiens avec origines autochtones	0,470	0,492	0,811	0,277
Hommes	0,452	0,484	0,734	0,259
Femmes	0,469	0,491	0,788	0,284

Sources: Statistique Canada, Recensement de 1991 (FMGD)

• **Trois explications de la dispersion salariale**

Une population donnée peut avoir une dispersion salariale pour trois raisons: 1) elle peut compter une plus grande proportion d'individus ayant une dispersion relativement élevée, par exemple les jeunes [**l'inégalité a un effet de composition démographique**]; 2) les écarts de salaires moyens entre les différents groupe composant cette population, par exemple l'écart salarial entre les diplômés du secondaire et les diplômés universitaires peut être plus élevé chez les Autochtones que chez l'ensemble des Canadiens [**inégalité intergroupe**]; 3) la disparité salariale au sein de chacun des groupes composant cette population peut être plus élevée [**inégalité intragroupe**].

Pour vérifier ces explications, nous décomposons l'indice d'entropie de Theil et le carré du coefficient de variation, en cellules basées conjointement sur l'âge et la scolarité (tableau A2 en annexe, colonne 1), puis séparément sur la profession (colonne 2) et la branche d'activité (colonne 3) [Morissette, 1995]¹². L'utilité de la décomposition en sous-groupes réside dans le fait qu'elle permet d'expliquer quelle part de l'écart est attribuable à des différences d'âge et de scolarité, de profession et de branche d'activité.

En ce qui concerne les deux mesures d'inégalité, les variations enregistrées au titre de la distribution de l'âge et du niveau de scolarité représentent entre 21 % et 23 % de la différence dans l'inégalité salariale entre l'ensemble des travailleurs canadiens et les travailleurs d'origine autochtone. Cela signifie que pour un groupe d'âge et un niveau de scolarité donnés, la dispersion salariale est plus inégale chez les Autochtones que chez l'ensemble des travailleurs canadiens.

¹² Comme le carré du coefficient de variation et l'indice d'entropie de Theil sont décomposables, nous effectuons la décomposition à l'aide de ces deux mesures d'inégalité. Les formules utilisées pour la décomposition sont les suivantes: le carré du coefficient de variation $CV^2 = p_i cv_i^2 r_i^2 + p_i (1-r_i^2)$; l'indice d'entropie de Theil $TE = p_i r_i \ln(r_i) + p_i r_i Te_i$, où $r_i = m_i/m$, m_i représente la moyenne des gains du groupe I, m représente la moyenne des gains dans l'ensemble, p_i est la proportion d'individus de groupe I et cv_i^2 et Te_i sont des mesures d'inégalité pour le groupe I. Les résultats ont été obtenus en changeant r_i d'abord, puis en changeant les mesures d'inégalité selon le groupe et finalement, en changeant p_i . [Tiré de Morissette (1995), p.24] Pour plus de détail sur ces mesures, veuillez vous référer à Jenkins, Stephen (1991) "The measurement of Income Inequality" dans *Economic Inequality and Poverty: International Perspectives*, Lars Osberg (ed), ME Sharpe (Armonk NY et London), pp. 3-38.

D'autres facteurs socio-économiques peuvent probablement mieux expliquer cet écart dont les différences dans la profession, le type d'industrie et la région. Nous avons décomposé l'indice d'entropie de Theil et le carré du coefficient de variation en cellules basées seulement sur la profession et seulement sur la branche d'activité. Les résultats sont que la profession explique entre 13 % et 15 % de la différence dans l'inégalité salariale et donc, pour une profession donnée, la dispersion salariale est plus inégale chez les Autochtones que chez l'ensemble des travailleurs canadiens. Cela peut être dû au fait que la classification des professions utilisée n'est pas suffisamment détaillée¹³, mais la taille restreinte de notre échantillon imposait cette restriction.

Quant à la branche d'activité, elle n'explique rien du tout, c'est-à-dire que pour une branche d'activité donnée, la dispersion salariale est plus élevée chez les Autochtones et chez l'ensemble des travailleurs canadiens. Évidemment, comme c'était le cas pour l'analyse de la profession, nos résultats dépendent de la classification utilisée.

IV- Comparaison des salaires moyens entre les groupes autochtones

Si les Autochtones ne forment pas un groupe homogène par leur culture, leur langue et leur façon de vivre, ils ne forment certainement pas un groupe uniforme en ce qui concerne leurs revenus. C'est d'ailleurs ce que Clatworthy et al. (1995) ont trouvé. Ils ont en effet conclu que les Indiens inscrits traînaient loin derrière les autres groupes d'identité autochtone. Nous trouvons également des variations entre chacun des quatre groupes, et c'est le groupe des Indiens d'Amérique du Nord vivant dans une réserve^{14,15} qui se distingue le plus des autres par ses faibles salaires et par sa dépendance considérable envers les transferts sociaux (tableau 6). Par exemple, on trouve que les Amérindiens vivant sur réserve gagnent un salaire inférieur de 44 % au salaire encaissé par les Métis.

Nous avons fait une régression par la méthode des moindres carrés ordinaires incluant un facteur d'interaction entre le sexe et le groupe autochtone afin de ne pas imposer les mêmes écarts salariaux aux hommes et aux femmes des différents groupes autochtones. Nous trouvons que l'écart salarial entre les hommes amérindiens vivant dans une réserve et les hommes métis passe de 40 % à 22 % (voir tableau A3 en annexe pour les autres variables) alors que l'écart entre les Amérindiennes vivant dans une réserve et les femmes métis passe de 16 % à 12 %. De cette façon, les différences démographiques et socio-économiques permettent d'expliquer près de la moitié de l'écart chez les hommes, mais ajoutent peu d'information pour les femmes.

¹³ Alors que dans le reste du texte, nous utilisons quatre grandes professions, nous en avons utilisé six (classification un peu plus fine) pour décomposer l'indice d'entropie de Theil et le carré du coefficient de variation.

¹⁴ La presque totalité des Amérindiens vivant dans une réserve sont des Indiens inscrits.

¹⁵ Afin de déterminer les tendances au sein des différentes communautés autochtones, nous les avons classés en quatre groupes principaux, soit les Indiens d'Amérique du Nord vivant dans une réserve, les Indiens d'Amérique du Nord vivant hors réserve, les Inuits et les Métis.

Tableau 6: Revenus moyens selon la source pour l'ensemble des travailleurs canadiens s'identifiant à un peuple autochtone, 1991

	Amérindiens dans les réserves	Amérindiens hors réserve	Inuits	Métis
Salaires et traitements	13 600 \$	19 700 \$	17 300 \$	19 600 \$
Revenu d'emploi autonome	200 \$	200 \$	300 \$	100 \$
Revenus de placement	100 \$	200 \$	100 \$	100 \$
Pensions de retraite et rentes	-	100 \$	-	100 \$
Autre revenu en espèce	100 \$	200 \$	100 \$	200 \$
Allocations familiales	500 \$	300 \$	500 \$	300 \$
Crédit d'impôt féd. Enfants	700 \$	300 \$	500 \$	300 \$
Pensions de vieillesse	-	-	-	-
RPC/RRQ	-	-	-	-
Prestations d'ass.-chômage	1 100 \$	1 000 \$	900 \$	1 200 \$
Autres transferts gvtiaux	1 000 \$	600 \$	600 \$	600 \$
Sous-total:	3 300 \$	2 200 \$	2 500 \$	2 300 \$
Transferts gouvernementaux				
REVENU TOTAL	17 300 \$	22 600 \$	20 200 \$	22 500 \$

Source: Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 1991 (fichier adulte)

Le tableau A4 en annexe nous montre les caractéristiques démographiques de chacun des quatre groupes autochtones et peut contribuer à expliquer les écarts salariaux entre ces groupes. Prenons le cas des Amérindiens vivant dans une réserve et comparons les aux Amérindiens vivant hors réserve. On remarque que la proportion de jeunes travailleurs âgés entre 18 et 24 ans est plus faible dans les réserves. Nous aurions pu nous attendre au cas inverse puisque les salaires reçus sont nettement inférieurs chez les Amérindiens dans les réserves. Par contre, on y trouve une proportion plus grande de travailleurs d'âge plus avancé, soit les 55 à 64 ans.

La scolarité est certainement une explication plus importante puisque l'on note une surreprésentation parmi les Amérindiens vivant hors réserve comparé aux habitants des réserves de scolarité universitaire. Cela n'est pas sans surprendre puisque les réserves ont leur propre système d'éducation primaire et secondaire. Ensuite, les Autochtones doivent quitter leurs réserves s'ils désirent poursuivre leurs études. Malgré les programmes d'aide à la poursuite des études visant les Autochtones, il est sûrement plus difficile pour un Autochtone - tant au point de vue financier qu'émotif et culturel - de quitter sa réserve pour aller «en ville» que n'importe quel autre Canadien ayant reçu toute son éducation par le biais du système d'éducation canadien¹⁶.

On retrouve beaucoup plus de travailleurs de type «col bleu» chez les Amérindiens vivant dans une réserve et chez les Inuits par rapport aux autres groupes autochtones. Ces travailleurs sont probablement moins bien payés dans les réserves et dans les territoires habités par les Inuits qu'ailleurs au pays. De nettes différences apparaissent quant à la branche d'activité dans laquelle travaillent les travailleurs d'identité autochtone. Bien qu'il y ait une forte concentration des travailleurs des quatre groupes autochtones dans les services publics, ils représentent six

¹⁶ Même si l'éducation est de juridiction provinciale, le système d'éducation est très similaire d'une province à l'autre et se compare certainement aux systèmes d'éducation des pays industrialisés.

travailleurs amérindiens vivant dans une réserve sur dix, soit près du double de la plupart des autres groupes autochtones. Ils sont également surreprésentés dans le secteur de l'agriculture vraisemblablement de tradition ancestrale.

Le tableau A5 en annexe nous montre un écart salarial hommes-femmes relativement faible chez les Amérindiens vivant dans une réserve. Comme les trois-quarts de ces femmes et la moitié de ces hommes travaillent dans les services publics, leurs salaires doivent se rapprocher plus que dans n'importe quel autre secteur.

En résumé, les jeunes travailleurs amérindiens âgés entre 18 et 24 ans et vivant dans une réserve sont moins nombreux en proportion par rapport aux jeunes des autres groupes autochtones. Les Amérindiens vivant dans une réserve sont, en moyenne, moins scolarisés que la moyenne des Autochtones et donc, nettement moins scolarisés que la moyenne des Canadiens. Les emplois peu qualifiés sont également prédominants chez les Amérindiens vivant dans une réserve ainsi que chez les Inuits qui eux vivent, en grande majorité, confinés dans le Grand Nord canadien. Si l'isolement d'une communauté peut se traduire par des salaires inférieurs, néanmoins l'écart salarial entre les hommes et les femmes est nettement plus faible chez les Amérindiens vivant dans les réserves.

V. Inégalité salariale au sein des communautés autochtones

Dans la section III, nous avons documenté les différences des inégalités salariales entre les travailleurs autochtones et l'ensemble des travailleurs canadiens. Cette analyse peut masquer des différences salariales considérables entre les groupes autochtones puisque nous avons observé, dans la section précédente, des écarts salariaux appréciables entre ces groupes. Étant donné cela, il est probable que la dispersion salariale soit plus importante chez certains groupes autochtones. Comme cela n'a jamais été étudié auparavant, le but de cette section est de documenter les différences dans la dispersion salariale pour les quatre principaux groupes autochtones. Ceci constitue la deuxième grande approche de notre analyse.

• Les Inuits ont une distribution salariale plus inégale et plus polarisée

Les quatre statistiques du tableau 7 montrent une distribution salariale nettement plus inégale et polarisée chez les Inuits que pour les autres peuples autochtones. Si on examine l'écart salarial entre quintiles, on trouve que le salaire moyen est 34 fois plus élevé chez les Inuits du quintile supérieur que chez les Inuits du quintile inférieur (tableau 8). Comme c'était le cas pour l'ensemble des Autochtones, la partie la plus importante de l'écart se situe entre les 20 % les plus pauvres et les 20 % du milieu de la distribution salariale. Ce qui se passe en fait, c'est que les travailleurs inuits du quintile inférieur travaillent moins d'heures que la moyenne des autres Autochtones, mais récoltent un salaire plus élevé pour chaque heure travaillée. Il peut peut-être s'agir de personnes qui travaillent qu'une partie de l'année dans des professions relativement bien payées comme par exemple, dans le domaine de la sculpture inuit.

Chose étonnante, alors que la distribution salariale est en moyenne plus inégale chez les femmes canadiennes et autochtones que chez les hommes, cet écart n'apparaît pas chez les Amérindiens

vivant dans une réserve¹⁷. Cela peut nous porter à croire que le marché du travail dans les réserves diffère probablement de façon importante par rapport au marché du travail canadien hors réserve¹⁸. Alors que les Inuits ont une dispersion salariale nettement supérieure aux autres groupes autochtones, c'est également eux qui ont l'écart le plus élevé entre les hommes et les femmes.

L'ajout des prestataires d'assurance-chômage aux travailleurs d'identité autochtone accroît passablement la dispersion salariale pour les quatre groupes autochtones (tableau 9)¹⁹. Cette hausse semble un peu moins affecter les Inuits que les autres groupes autochtones puisque les quatre mesures - qui sont nettement plus élevées que chez les autres groupes autochtones - augmentent moins chez eux.

Tableau 7: Mesures d'inégalité et de polarisation pour la distribution des salaires chez les travailleurs autochtones, 1991 (tableau sommaire) ²⁰

	Mesures d'inégalité			Indice de polarisation
	Gini	Exp.	CV	FWP
Amérindiens dans une réserve	0,481	0,496	0,874	0,306
Hommes	0,482	0,496	0,896	0,308
Femmes	0,477	0,495	0,830	0,309
Amérindiens hors réserve	0,465	0,489	0,786	0,285
Hommes	0,435	0,476	0,664	0,253
Femmes	0,471	0,492	0,819	0,307
Inuit	0,509	0,511	0,947	0,369
Hommes	0,479	0,497	0,801	0,317
Femmes	0,523	0,518	1,031	0,374
Métis	0,456	0,485	0,784	0,272
Hommes	0,432	0,474	0,720	0,245
Femmes	0,452	0,482	0,731	0,258

Source: Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 1991 (fichier adulte)

¹⁷ Les trois mesures d'inégalité montrent que la courbe de Lorenz des femmes croise la courbe de Lorenz des hommes, ce qui nous empêche d'affirmer qu'un groupe est plus polarisé ou inégal que l'autre. Se référer à l'annexe 1 pour plus de détails.

¹⁸ Nous ne sommes cependant pas en mesure de quantifier ces différences.

¹⁹ Voir tableau A7 en annexe pour fins de comparaisons avec le tableau 9.

²⁰ Pour les détails socio-démographiques, se référer au tableau A6 en annexe.

Tableau 8 : Salaires et heures travaillées dans les quintiles inférieur, du milieu et supérieur en 1991
L'écart entre les 20 % plus riches et les 20 % plus pauvres chez les travailleurs inuits est plus important que chez l'ensemble des Autochtones, 1991

	Quintiles	Salaire annuel			
		moyen	S/I	S/M	M/I
Amérindiens dans une réserve	Inférieur	1 320\$	25,8	3,4	7,7
	Milieu	10 140\$			
	Supérieur	34 030\$			
Amérindiens hors réserve	Inférieur	1 770\$	27,2	3,1	8,9
	Milieu	15 680\$			
	Supérieur	48 100\$			
Inuits	Inférieur	1 330\$	33,8	3,8	8,9
	Milieu	11 900\$			
	Supérieur	44 980\$			
Métis	Inférieur	2 010	23,5	3,0	7,8
	Milieu	15 730\$			
	Supérieur	47 360\$			

Source: Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 1991 (fichier adulte)

Tableau 9: Mesures d'inégalité et de polarisation pour la distribution salariale des travailleurs et des prestataires d'assurance-chômage d'identité autochtone, 1991

	Mesures d'inégalité			Indice de polarisation
	Gini	Exp.	CV	FWP
Amérindiens sur réserve	0,508	0,510	0,985	0,340
Hommes	0,512	0,512	1,021	0,342
Femmes	0,502	0,508	0,930	0,346
Amérindiens hors réserve	0,492	0,503	0,883	0,329
Hommes	0,462	0,489	0,750	0,280
Femmes	0,497	0,505	0,916	0,325
Inuits	0,528	0,521	1,032	0,382
Hommes	0,499	0,507	0,875	0,353
Femmes	0,540	0,528	1,116	0,423
Métis	0,484	0,498	0,879	0,305
Hommes	0,464	0,490	0,836	0,290
Femmes	0,480	0,496	0,825	0,288

Source: Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 1991 (fichier adulte)

VI – Conclusion

Cette étude vient de confirmer les résultats de recherches antérieures et le sentiment général que les Autochtones gagnent moins, en moyenne, que l'ensemble des Canadiens. Notre recherche nous a toutefois conduit à des résultats inédits: les salaires sont plus inégalement distribués chez les Autochtones que pour l'ensemble des Canadiens même après avoir tenu compte des différences démographiques. Non seulement les Autochtones ont des salaires inférieurs à l'ensemble des Canadiens (pour un travail comparable) - équité intergroupe - mais ils ont aussi une répartition des salaires plus inégale - équité intragroupe.

La répartition des salaires au niveau individuel est nécessaire à la compréhension du succès des individus sur le marché du travail. Par contre, un examen du revenu familial serait nécessaire pour une compréhension plus complète de la situation des Autochtones vis-à-vis de l'ensemble des Canadiens. C'est ce que nous aimerions explorer dans une autre étude à l'aide des données du Recensement de 1996²¹. Nous pourrions alors répondre aux questions suivantes: 1) Le revenu familial est-il davantage polarisé chez les Autochtones que chez les Canadiens? 2) Les paiements de transferts ont-ils un effet plus égalisateur chez les Autochtones que chez l'ensemble des Canadiens?

²¹ Le Recensement de 1996 contient les deux définitions du statut d'autochtone (origines autochtones et identité autochtone), ce qui nous permettra de faire des comparaisons intéressantes.

VII- Références

- Affaires indiennes et du Nord Canada (MAINC). *Le projet de loi C-31*. Feuillelet d'information n°2. Septembre 1995.
- Beach, Charles M. et George A. Slotsve. "Are We Becoming Two Societies? Income Polarization and the Myth of the Declining Middle Class in Canada." *The Social Policy Challenge* 12. C.D. Howe Institute. Toronto. 1996.
- Beach et Slotsve [1996], Morissette [1995], OCDE [1993]
- Clatworthy et al. "Patterns of Employment, Unemployment and Poverty (Part One)" Rapport final présenté par *Four Directions Consulting Group* à la *Commission royale sur les peuples autochtones*. Janvier 1995.
- Drost, Helmar. "The Aboriginal-White Unemployment Gap in Canada's Urban Labor Markets" dans *Market Solutions for Native Poverty: Social Policy for the Third Solitude*. *The Social Policy Challenge* 11. John Richards and William G. Watson, Series Co-Editors. C.D. Howe Institute. 1995.
- George, P. et al. "Patterns of Employment, Unemployment and Poverty (Part Two): A Comparative Analysis of Several Aspects of the Employment Experience of Aboriginal and Non-Aboriginal Canadians Using 1991 Census Public Use Microdata." Première version complète du rapport présenté à la *Commission royale sur les peuples autochtones*. 30 septembre 1994.
- George, Peter et Peter Kuhn. *The Size and Structure of Native-White Wage Differentials in Canada*. *Canadian Journal of Economics*, XXVII, No. 1, février 1994.
- Leblanc, Greg. *Discrimination in the Labour Market*. *Canadian Journal of Economics*, XXVIII, No.3, août 1995.
- Jenkins, Stephen (1991) "The measurement of Income Inequality" dans *Economic Inequality and Poverty: International Perspectives*, Lars Osberg (ed), ME Sharpe (Armonk NY et London), pp. 3-38.
- Morissette, R. "Pourquoi l'inégalité des gains hebdomadaires a-t-elle augmenté au Canada" Document de recherche no.80, Direction des études analytiques, Statistique Canada. Juillet 1995.
- Morissette, R. et al. (1994a) "L'inégalité des gains au Canada: le point sur la situation" Document de recherche no.60, Direction des études analytiques, Statistique Canada. Juin 1994.
- Morissette, R. et C. Bérubé "Aspects longitudinaux de l'inégalité des revenus au Canada" Document de recherche no.94, Direction des études analytiques, Statistique Canada. Juillet 1996.

Morissette, R. et D. Sunter (1994b) "Heures de travail hebdomadaire au Canada: le point sur la situation" Document de recherche no.65, Direction des études analytiques, Statistique Canada. Juillet 1994.

Parent, Pierre. *Comparaison du nombre et des caractéristiques des autochtones selon le Recensement de 1991 et selon l'Enquête auprès des peuples autochtones de 1991*. Version provisoire. Programme statistique sur l'équité en matière d'emploi, 27 septembre 1995.

Pendakur Krishna and Ravi Pendakur. *The Colour of Money: Earnings Differentials Among Ethnic Groups in Canada*. Strategic Research and Analysis, Department of Canadian Heritage, juin 1996.

The MIT Dictionary of Modern Economics, 3^e ed. David W. Pearce (ed.). The MIT Press. 1989. 462 p.

Wolfson, Michael C. "Mesures d'inégalité divergentes - Théorie, résultats empiriques et recommandations" Document de recherche no.66, Direction des études analytiques, Statistique Canada. Mai 1995.

Annexe 1: Concepts, définitions et sources de données

La population cible

Le but de notre recherche étant l'étude de la position des Autochtones sur le marché du travail, notre population cible est toute personne âgée entre 18 et 64²² ans ayant travaillé un minimum d'une semaine et ayant reçu un revenu d'emploi positif au cours de l'année de référence.

La population autochtone

Comme il a été mentionné lors de la revue des études antérieures (section II), la définition d'un Autochtone varie selon la source d'information utilisée. Le Recensement de 1991 utilise le concept des origines autochtones, c'est-à-dire que tout Canadien ayant déclaré des origines autochtones au recensement est considéré en tant que tel. Le nombre d'Autochtones s'est accru substantiellement entre 1986 et 1991 passant d'environ 700 000 à plus d'un million. Le fort taux de fécondité chez les femmes autochtones ne peut expliquer qu'une faible portion de la hausse de 40 % dans le nombre d'Autochtones. Le changement dans la *Loi sur les Indiens* en 1990 semble avoir incité les personnes ayant des origines autochtones à les déclarer [voir l'encadré A1]. C'est pour cette raison que nous limitons notre analyse à l'année 1991.

Quant à la définition d'un Autochtone provenant de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 1991 (EAPA), elle est nettement plus restrictive puisqu'elle se base sur le fait de s'identifier ou non à l'un des peuples autochtones. En fait, seulement 6 personnes sur 10 ayant déclaré des origines autochtones en 1991 s'identifient à l'un des peuples autochtones. Puisque les comparaisons entre les peuples autochtones et l'ensemble de la population canadienne doivent être basées sur le Recensement²³, nous faisons que comparer sommairement les deux concepts d'Autochtones pour 1991, soit le concept d'origine autochtone et le concept d'identité autochtone.

Le Recensement de 1991 va donc nous servir pour analyser l'étendue de la surreprésentation des peuples autochtones au bas de la distribution des salaires et des revenus et de leur sousreprésentation en haut de ces distributions. Lorsque le Recensement de 1996 sera disponible, il nous sera possible de faire une analyse comparative entre 1991 et 1996 en utilisant les deux concepts du statut autochtone, soit celui des origines autochtones et celui de l'identité autochtone.

Afin de tirer avantage au maximum des deux bases de données utilisées dans cette étude, nous utilisons deux définitions du statut d'autochtone selon la question étudiée. Lorsque l'on compare les Autochtones à l'ensemble de la population canadienne, la population cible est composée de tous les Canadiens ayant déclaré des origines autochtones. Dans ce cas, les informations proviennent des *Fichiers de microdonnées à grande diffusion sur les particuliers* (FMGD) du Recensement de 1991.

Lorsque l'on fait l'analyse au sein des peuples autochtones, l'Enquête auprès des peuples autochtones de 1991 (EAPA) -une enquête post-censitaire- nous fournit plus d'informations et

²² Nous définissons arbitrairement les 18 à 64 ans comme étant la population en âge de travailler.

²³ Tous ont répondu aux mêmes questions aux deux recensements.

nous permet d'aller plus dans le détail. Par exemple, les FMGD des différents recensements ne nous permettent pas d'étudier les quatre principaux groupes autochtones. Plutôt, ils nous limitent à classer les Autochtones en seulement deux groupes, soit les Indiens de l'Amérique du Nord, et les autres. C'est le cas de la majorité des études sur les Autochtones [Drost (1995), George (1994)]. Même si l'EAPA ne nous permet pas de faire une analyse de tendance, elle apporte une valeur ajoutée certaine à cette étude. En outre, le concept de considérer comme Autochtone seulement ceux qui s'identifient à l'un des principaux peuples autochtones conserve que ceux qui ont vraiment les caractéristiques associées aux peuples autochtones [Parent, 1995]. Si cette étude démontre que les Autochtones qui s'identifient en tant que tel (ils sont un peu plus de 600 000) réussissent moins bien sur le marché du travail que l'ensemble des canadiens ayant des origines autochtones (ils sont un million), cela peut avoir des répercussions importantes sur l'analyse de l'impact de certains programmes sociaux destinés aux Autochtones.

Comme il a été mentionné ci-haut, notre étude compare les peuples autochtones entre eux ainsi qu'à l'ensemble de la population canadienne en utilisant une série exhaustive de mesures d'inégalité et de polarisation afin d'interpréter entièrement les phénomènes sur le marché du travail associés aux Autochtones. Ces mesures sont seulement calculées pour les salaires, car l'étude du revenu total devrait être effectuée au niveau familial plutôt qu'individuel.

Limites des données

En 1991, 78 réserves et établissements indiens n'ont été que partiellement dénombrés. Suite à cela, il a été décidé d'exclure ces réserves et établissements de la base de données du Recensement afin de s'assurer que les résultats publiés respectent les normes de qualité du Recensement. Le nombre précis de personnes touchées par cette exclusion est inconnu, mais selon l'estimation interne, il se chiffrerait à quelque 37000 (Parent, 1995).

En plus du problème des réserves et établissements partiellement dénombrés, il y a également le problème du sous-dénombrement observé dans toutes les populations du Recensement, mais particulièrement élevé dans les réserves. En tant que compte de tous ces facteurs, le taux global de sous-dénombrement de la population dans les réserves pourrait atteindre 25 %. La mise en garde est importante étant donné que les personnes qui vivent dans les réserves et les établissements indiens ont parfois des caractéristiques différentes de celles des autres personnes et même de celles d'autres Autochtones [Tiré de Parent (1995)].

Encadré A1: Modification de la *Loi sur les Indiens* du Canada (Projet de loi C-31)

Résumé du changement de la *Loi sur les Indiens*

Le Parlement canadien a adopté le projet de loi C-31 le 28 juin 1985 [MAINC, 1995]. Les modifications à la *Loi sur les Indiens* se fondaient sur trois principes fondamentaux:

- l'élimination de discrimination;
- le rétablissement du statut d'Indien (de ceux qui l'avaient perdu soit par discrimination, soit par émancipation) et du droit d'appartenance à une bande;
- le contrôle accru des bandes indiennes sur leurs propres affaires.

Conséquences du changement de la *Loi sur les Indiens*

Le changement de la *Loi sur les Indiens* a mené à la déclaration accrue d'origines autochtones. Cela a pour conséquence qu'une analyse de tendance des Autochtones entre 1986 et 1991 demeure imprécise.

Prenons le cas où nos résultats montrent que le million d'Autochtones provenant du Recensement de 1991 (concept des origines autochtones) est plus à l'aise financièrement que les 600 000 Autochtones venant de l'EAPA de 1991 (concept de l'identité autochtone). Dans ce cas, il est possible de déduire que les 400 000 individus provenant de la différence entre les deux définitions du statut d'Autochtone sont nettement plus à l'aise financièrement que les 600 000 Autochtones s'identifiant comme tel et ne possèdent aucunement les caractéristiques autochtones (Parent, 1995).

	Nombre total	Revenu total moyen (18-64 ans)
Origines autochtones	1 million	18 000 \$
Identité autochtone	600 000	15 700 \$

Sources: Statistique Canada, Recensement de 1991 (FMGD) et Enquête auprès des peuples autochtones de 1991

Définition des revenus

Dans le but d'alléger le texte, seule l'analyse des **salaires** des travailleurs âgés entre 18 et 64 ans est présentée dans cette étude.

À la section 3, nous présentons tout de même un tableau contenant les revenus moyens -selon le type de revenu- des travailleurs âgés entre 18 et 64 ans. Dans ce cas, le **revenu total** est composé des salaires; des revenus provenant d'un travail autonome; des transferts gouvernementaux (qui sont décrits ci-dessous); des revenus de placement; des pensions de retraites et des rentes; ainsi que tout autre revenu en espèce. Les **transferts gouvernementaux** comprennent les allocations familiales, les crédits d'impôt fédéral pour les enfants, les prestations d'assurance-chômage, les pensions de sécurité de la vieillesse et supplément du revenu garanti, les prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec et tout autre revenu provenant de sources publiques. Il est entendu que les revenus provenant des *pensions de sécurité de la vieillesse et supplément du revenu garanti* ainsi que des *prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec* sont minimales puisque la présente étude se concentre sur la population en âge de travailler, soit les 18 à 64 ans.

Il est également important de noter que toutes les variables composant le revenu total font référence à des revenus gagnés en 1990. Les revenus ont été **indexés en revenus de l'année 1995** à l'aide de l'Indice des prix à la consommation (IPC).

Finalement, il faut tenir compte du cycle économique dans notre étude des revenus reçus en 1990. En effet, le niveau d'emploi était à son sommet en 1990, au moment même où la dernière récession débutait.

Constructions géographiques

Deux approches ont été retenues pour l'étude des aspects géographiques de l'inégalité des salaires entre peuples autochtones. La première se compose de la façon suivante: la région de l'atlantique, le Québec, l'Ontario, la région des prairies, la Colombie-Britannique et le Nord du Canada. La seconde construction compare les Autochtones vivant en milieu rural à ceux vivant en milieu urbain.

Lorsque l'on compare les peuples autochtones à l'ensemble de la population canadienne, nous n'avons pas d'autre choix que d'utiliser la première construction géographique (soit les six régions) puisque qu'aucune variable permettant d'identifier si une personne vit en milieu rural ou urbain existe dans le FMGD du Recensement de 1991.

Nous avons retenu la formule des six grandes régions au Canada plutôt que d'étudier et de comparer les peuples selon la province. Cela s'explique par le fait que les peuples autochtones sont établis sur des territoires chevauchant souvent plus d'une province. Cependant, il est tout à fait pertinent d'étudier les peuples autochtones selon leur région puisque des chercheurs ont trouvé que les Autochtones représentent une part de la population plus importante dans l'Ouest qu'ailleurs au Canada et que leur situation économique y semble également moins favorable [Drost, 1995].

Autres variables

La variable **éducation** fait référence au plus haut niveau de scolarité atteint. Compte tenu de la petite taille de certains groupes autochtones, nous divisons le niveau de scolarité en trois, soit les études primaires ou secondaires seulement (sans diplôme), le diplôme d'études secondaire et/ou toute autre études non universitaires et les études universitaires.

La variable **profession**²⁴ est séparée en quatre groupes professionnels. Il s'agit des gestionnaires et professionnels (directeurs; gérants; administrateurs; travailleurs des sciences naturelles, du génie et des mathématiques; travailleurs spécialisés dans les sciences sociales; enseignants médecine et santé, professionnels des domaines artistiques et littéraire), les techniciens et les travailleurs spécialisés dans la vente, les travailleurs spécialisés dans les services et les cols bleus (agriculteurs; autres travailleurs du secteur primaire; travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits; travailleurs du bâtiments; personnel d'exploitation des transports).

²⁴ Selon la *Classification type des professions* de 1980.

La variable **industrie**²⁵ est séparée en deux grandes industries étant donné la petite taille de certains groupes autochtones. Il s'agit de l'industrie des secteurs primaires et secondaires et de l'industrie des services.

Mesures d'inégalité et de polarisation

La présente étude requiert un ensemble important de mesures d'inégalité et de polarisation de façon à pouvoir décrire entièrement les mouvements de l'inégalité et de la polarisation des revenus. Un choix raisonnable est d'utiliser une mesure d'inégalité sensible au bas de la distribution des revenus (mesure exponentielle), au milieu (coefficient de Gini) et au haut (coefficient de variation). Si ces trois mesures dévoilent la même conclusion lors de la comparaison de deux distributions de revenus, l'on peut s'attendre -jusque dans une certaine mesure- à ce que leurs courbes de Lorenz ne se croisent pas, ce qui nous permet de se prononcer sur les résultats. Cependant, si ces trois mesures ne concordent pas, les courbes de Lorenz se croisent et aucun rang non équivoque n'est alors possible (Wolfson, 1995). À ces mesures d'inégalité, nous ajoutons l'indice de polarisation FWP et/ou une mesure reliée à la polarisation tel que la variation autour de la médiane)²⁶.

²⁵ Selon la *Classification type des industries* de 1980.

²⁶ Pour plus de détails, se référer à Jenkins, Stephen (1991) "The measurement of Income Inequality" dans *Economic Inequality and Poverty: International Perspectives*, Lars Osberg (ed), ME Sharpe (Armonk NY et London), pp. 3-38.

Annexe 2: Tableaux

*Tableau A1: Distribution des travailleurs canadiens selon leurs origines autochtones, 1991
Les Autochtones comptent plus de travailleurs dans les services publics*

	Tous les Canadiens	Canadiens avec origines autochtones
	(%)	(%)
SCOLARITÉ		
Primaire ou secondaire	25,3	34,9
DES et/ou autre étude non-universitaire	48,1	47,3
Études universitaires	26,6	17,8
PROFESSION		
Gestionnaires et professionnels	28,7	23,3
Trav. dans la vente et employés de bureau	27,6	23,9
Travailleurs dans les services	13,8	18,5
Agriculteurs, horticulteurs, éleveurs et autres trav. du secteur primaire	3,3	5,7
Trav. des industries de transformation, trav. du bâtiment et personnel d'exploitation des transports	20,5	22,6
Autres travailleurs ²⁷	5,0	6,1
BRANCHE D'ACTIVITÉ		
Agriculture	2,0	1,7
Foresterie et exploitation minière	2,6	5,1
Construction	6,3	7,6
Fabrication	15,4	10,8
Services de distribution	12,1	10,7
Services commerciaux	11,3	7,7
Services aux consommateurs	24,1	24,2
Services publics	25,0	32,2

Source: Statistique Canada, Recensement de 1991 (FMGD)

²⁷ La catégorie autres travailleurs comprend les manutentionnaires, les autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines, les membres du clergé et les travailleurs non classés ailleurs.

Tableau A2: Explications de la dispersion salariale, 1991

I-Mesures de l'inégalité chez l'ensemble des travailleurs canadiens et autochtones,			
	Canadiens	Autochtones	Variation de l'inégalité entre les Canadiens et les Autochtones
Indice d'entropie de Theil	0,299	0,360	0,061
Carré du coefficient de variation	0,652	0,763	0,111
II- Pourcentage de variation de l'inégalité des salaires annuels attribuable aux variations de l'inégalité entre les groupes, aux variations de l'inégalité à l'intérieur des groupes et aux variations des poids démographiques¹			
	(1)	(2)	(3)
Décomposition effectuée selon:	âge et scolarité	profession	branche d'activité²
Indice d'entropie de Theil			
Variation:			
de l'inégalité entre les groupes	-1,6 %	-3,3 %	4,9 %
de l'inégalité intra groupes	80,3 %	90,2 %	95,1 %
des poids démographiques	21,3 %	13,1 %	0 %
Carré du coefficient de variation			
Variation:			
de l'inégalité entre les groupes	-5,4 %	-8,1 %	7,2 %
de l'inégalité intra groupes	82,0 %	92,8 %	98,2 %
des poids démographiques	23,4 %	15,3 %	-5,4 %
1. Le total des pourcentages ne donnera pas 100 en raison de l'arrondissement.			
2. Les principaux groupes sont les suivants: 1) Agriculture, pêche et piégeage; 2) Foresterie et exploitation minière; 3. Construction; 4) Fabrication; 5) Services de distribution; 6) Services commerciaux; 7) Services aux consommateurs et 8) Services publics			

Source: Statistique Canada, Recensement de 1991 (FMGD)

Tableau A3: Résultats de la régression par la méthode des moindres carrés ordinaires sur les travailleurs autochtones s'identifiant en tant que tel, 1991

	Variable	Coefficient	Error-type	T
	Constante	3,7779	0,0616	61,334†
	Femmes	-0,2447	0,0339	-7,221†
GROUPES	IAN-sur réserve	-0,2224	0,0263	-8,440†
AUTOCHTONES	IAN-hors réserve	-0,0138	0,0284	-0,487
	Inuit	0,0456	0,0370	1,234
INTERACTION	Femmes IAN-sur réserve	0,1001	0,0373	2,682†
ENTRE FEMMES	Femmes IAN-hors réserve	0,0134	0,0403	0,333
ET GR. AUTOCH.	Femmes Inuit	0,0413	0,0501	0,825
AGE	Age 25-34	0,4117	0,0188	21,897†
	Age 35-54	0,5507	0,0189	29,192†
	Age 55-64	0,5844	0,0335	17,144†
SCOLARITÉ	DES* et autre études non-univ.	0,1188	0,0137	8,671†
	Études universitaires	0,2517	0,0224	11,232†
PROFESSION	Gestionnaires et professionnels	0,1601	0,0202	7,921†
	Techniciens, trav. dans la vente et trav. de bureau	-0,0513	0,0221	-2,321*
	Travailleurs dans les services	-0,2180	0,0224	-9,717†
	Trav. des industries de transf., trav. du bâtiment et personnel d'exploitation des transports	-0,1410	0,0308	-4,575†
	Autres travailleurs	-0,1450	0,0493	-2,938†
INDUSTRIE	Agriculture	-0,0461	0,0390	-1,183
	Foresterie et exploit. Minière	0,2415	0,0381	6,344†
	Construction	0,1199	0,0572	2,095*
	Services de distribution	0,0357	0,0281	1,273
	Services commerciaux	0,1868	0,0251	7,430†
	Services publics	-0,2107	0,0222	-9,506†
HEURES	Log des heures travaillées	0,7442	0,0078	95,696†
RÉGION	Atlantique	0,0240	0,0286	0,837
	Québec	0,1463	0,0220	6,646†
	Ontario	0,0907	0,0192	4,728†
	Colombie-Britannique	0,0954	0,0191	4,994†
	Yukon et TNO	0,1627	0,0246	6,616†

Source: Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 1991 (fichier adulte)

*: significatif à 5 %

†: significatif à 1 %

Tableau A4: Distribution des travailleurs canadiens selon leur identité autochtone, 1991

	Amérindiens sur réserve (%)	Amérindiens hors réserve (%)	Inuits (%)	Métis (%)
HOMMES ET FEMMES				
ÂGE				
18 à 24 ans	19,4	23,9	27,9	22,2
25 à 34 ans	35,7	36,6	37,9	37,0
35 à 54 ans	39,2	35,6	29,3	35,8
55 à 64 ans	5,7	3,9	4,9	5,0
SCOLARITÉ				
primaire ou secondaire	49,0	36,0	47,0	40,0
DES et/ou autre étude non universitaire	40,7	47,9	40,9	47,0
études universitaires	8,5	15,6	4,0	12,5
PROFESSION				
Gestionnaires et professionnels	23,5	19,3	17,8	18,4
Trav. dans la vente et employés de bureau	11,7	24,4	20,1	20,0
Travailleurs dans les services	15,6	17,6	17,6	19,4
Agriculteurs, horticulteurs, éleveurs et autres trav. du secteur primaire	10,7	5,3	2,5	6,1
Trav. des industries de transformation, trav. du bâtiment et personnel d'exploitation des transports	1,4	1,2	5,1	1,2
Autres travailleurs	31,5	28,4	33,1	31,2
BRANCHE D'ACTIVITÉ				
Agriculture	6,1	3,7	1,9	4,2
Foresterie et exploitation minière	2,8	4,0	3,0	6,1
Construction	1,2	1,4	-	1,0
Fabrication	†	†	†	†
Services de distribution	8,5	12,4	8,1	13,2
Services commerciaux	3,9	15,4	14,7	13,2
Services aux consommateurs	3,7	6,8	10,8	8,2
Services publics	61,5	35,0	44,4	35,3

Source: Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 1991 (fichier adulte)

†: L'EAPA ne montre aucun travailleur d'identité autochtone dans le secteur de la fabrication.

*: La somme ne donne pas 100 % dû à l'arrondissement et à certaines professions et branches d'activité non classées.

**Tableau A4: Distribution des travailleurs canadiens
selon leur identité autochtone, 1991 (suite)**

	Amérindiens sur réserve	Amérindiens hors réserve	Inuits	Métis
	(%)	(%)	(%)	(%)
HOMMES				
ÂGE				
18 à 24 ans	18,9	25,2	26,5	21,0
25 à 34 ans	34,7	38,0	37,8	36,2
35 à 54 ans	40,0	32,7	29,5	38,1
55 à 64 ans	6,5	4,2	6,2	5,3
SCOLARITÉ				
primaire ou secondaire	53,6	40,4	47,4	43,6
DES et/ou autre étude non universitaire	38,7	45,8	42,2	46,8
études universitaires	5,4	13,1	3,1	9,0
PROFESSION				
Gestionnaires et professionnels	16,7	13,5	13,1	12,7
Trav. dans la vente et employés de bureau	4,2	12,4	10,8	10,4
Travailleurs dans les services	9,7	11,2	8,8	11,0
Agriculteurs, horticulteurs, éleveurs et autres trav. du secteur primaire	15,9	9,1	4,1	10,2
Trav. des industries de transformation, trav. du bâtiment et personnel d'exploitation des transports	1,6	1,3	3,9	1,3
Autres travailleurs	46,2	48,9	55,5	50,9
BRANCHE D'ACTIVITÉ				
Agriculture	8,7	5,8	3,0	6,3
Foresterie et exploitation minière	2,8	5,8	4,0	8,8
Construction	1,8	2,6	-	1,3
Fabrication	†	†	†	†
Services de distribution	12,9	21,3	12,6	21,9
Services commerciaux	3,6	12,9	14,4	15,6
Services aux consommateurs	4,7	9,7	14,4	4,9
Services publics	53,0	19,7	35,1	52,0

Source: Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 1991 (fichier adulte)

†: L'EAPA ne montre aucun travailleur d'identité autochtone dans le secteur de la fabrication.

Nota: La somme ne donne pas 100 % dû à l'arrondissement et à certaines professions et branches d'activité non classées.

**Tableau A4: Distribution des travailleurs canadiens
selon leur identité autochtone, 1991 (suite et fin)**

	Amérindiens sur réserve	Amérindiens hors réserve	Inuits	Métis
	(%)	(%)	(%)	(%)
FEMMES				
ÂGE				
18 à 24 ans	20,3	22,7	29,5	23,5
25 à 34 ans	37,2	35,2	38,0	37,9
35 à 54 ans	38,1	38,5	29,2	33,3
55 à 64 ans	4,5	3,6	3,4	5,3
SCOLARITÉ				
primaire ou secondaire	41,9	31,7	46,6	36,2
DES et/ou autre étude non universitaire	43,7	50,0	39,4	47,3
études universitaires	13,1	18,0	5,2	16,4
PROFESSION				
Gestionnaires et professionnels	33,8	24,9	23,3	24,6
Trav. dans la vente et employés de bureau	23,2	35,8	31,1	30,6
Travailleurs dans les services	24,4	23,7	28,0	28,6
Agriculteurs, horticulteurs, éleveurs et autres trav. du secteur primaire	2,7	1,2	0,5	1,5
Trav. des industries de transformation, trav. du bâtiment et personnel d'exploitation des transports	1,2	1,1	6,6	1,0
Autres travailleurs	9,1	8,7	6,7	9,6
BRANCHE D'ACTIVITÉ				
Agriculture	2,0	1,8	0,6	2,0
Foresterie et exploitation minière	2,7	2,3	1,8	3,0
Construction	-	-	-	0,7
Fabrication	†	†	†	†
Services de distribution	1,7	3,9	2,9	3,7
Services commerciaux	4,3	17,8	15,0	15,6
Services aux consommateurs	2,1	4,1	6,5	4,9
Services publics	74,6	49,7	55,2	52,0

Source: Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 1991 (fichier adulte)

†: L'EAPA ne montre aucun travailleur d'identité autochtone dans le secteur de la fabrication.

Nota: La somme ne donne pas 100 % dû à l'arrondissement et à certaines professions et branches d'activité non classées.

**Tableau A5: L'inégalité salariale s'accroît lorsque l'on ajoute les prestataires
d'assurance-chômage aux travailleurs autochtones, 1991**

	Quintiles	Salaire annuel moyen	H/B	H/M	M/B
AMÉRINDIENS SUR RÉSERVE					
Hommes	Bas	1 200\$	29,3	3,9	7,6
	Milieu	9 120\$			
	Haut	35 290\$			
Femmes	Bas	870 \$	34,3	3,5	9,9
	Milieu	8 680 \$			
	Haut	29 940 \$			
AMÉRINDIENS HORS RÉSERVE					
Hommes	Bas	1 690\$	31,5	2,8	11,3
	Milieu	19 070\$			
	Haut	53 370\$			
Femmes	Bas	1 090 \$	33,9	3,5	9,8
	Milieu	10 690 \$			
	Haut	37 060 \$			
INUITS					
Hommes	Bas	1 460\$	34,3	3,4	9,9
	Milieu	14 480\$			
	Haut	49 930\$			
Femmes	Bas	800 \$	45,2	4,6	9,8
	Milieu	7 850 \$			
	Haut	36 060 \$			
MÉTIS					
Hommes	Bas	2 210 \$	23,8	2,7	8,8
	Milieu	19 470\$			
	Haut	52 490\$			
Femmes	Bas	1 200 \$	29,1	3,1	9,3
	Milieu	11 090 \$			
	Haut	34 820 \$			

Source: Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 1991 (fichier adulte)